



Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE DE CONSTRUCTION

Numéro : DP 062498 25 00243 U6201

Demandeur :

Adresse du projet : 19 Rue Uriane Sorriaux 62300 Lens

Monsieur TANT Ludovic

Déposé en mairie le : 16/11/2025

83 Rue Decrombecque

Reçu au service le : 09/12/2025

62300 Lens

Nature des travaux:

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Le présent dossier porte sur une maison de ville ancienne en briques rouges et blanches avec modénatures, faisant partie d'une séquence urbaine de qualité.

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier devrait être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

- Le devant, le fronton et la corniche en bois de la lucarne doivent être restaurés et repeints de teinte blanc-crème.
- Le devant du chéneau, la sous-face et les corbeaux en bois doivent être restaurés et repeints de teinte blanc-crème. Dans le cas d'un remplacement, ils seront refaits à l'identique en bois, y compris la moulure devant le chéneau.
- Les modénatures (bandeaux, appuis, clés, sommiers etc) doivent être conservées. Elles seront nettoyées par un procédé doux adapté à la nature du support (micro-gommage humide basse pression, brossage manuel,...). Si la surface est irrégulière, elle pourra être éventuellement harmonisée avec un badigeon léger au lait de chaux ou peinture perméable minérale de teinte 'pierre' blanc-crème ou blanc-perle.
- Les menuiseries neuves doivent être composées de deux vantaux et une imposte vitrée arrondie épousant la forme des baies cintrées.
- Les coffres des volets roulants seront disposés à l'intérieur de la pièce derrière les linteaux afin de ne pas être visibles en façades. Des lambrequins décoratifs en bois pourront être éventuellement disposés au plus près des menuiseries, sans débord par rapport au nu de la façade.

- Préférer les menuiseries colorées (blanc-perle, beige, ou autres teintes pastel) en évitant le blanc pur et le gris anthracite.

Fait à Arras



Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola).

Monument aux morts du rond-point Van Pelt situé à 62498|Lens.